

Vous êtes soigné pour un cancer ?

**L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE,
UNE EXCELLENTE ALLIÉE!**

DÉCOUVREZ IMAPAC!

Pendant et jusqu'à 1 an après la fin des traitements actifs - 2 mois de prise en charge dans les structures, clubs, associations sportives de la région à retrouver sur imapac.fr

Dispositif gratuit, sur prescription médicale.

Plus d'infos

sur imapac.fr

ou au 09.81.77.98.82

